



Reprise d'un magasin d ' optique ouvert depuis 7 ans

Par **lamargot**, le **18/11/2009** à **13:56**

Bonjour,

mon fils , opticien depuis 5 ans ,agé de 26 ans ,est sur le point de signer un compromis de vente d'un magasin d'optique ouvert depuis 7 ans : le mari est décédé en début d'année d'un cancer foudroyant , sans diplôme d'optique : son épouse est obligée de vendre le fonds de ce magasin

Elle était soit disant pressé et maintenant celle ci le fait trainer pour obtenir un rendez vous chez son notaire alors qu'il a fait des démarches bancaires et obtenus des accords verbaux par des banquiers pour cette reprise

le rendez vous n'est toujours pas pris chez son notaire !

Une relation lui a conseillé de passer par un avocat d'affaire ?

Pouvez vous me conseiller

il ne connaît pas le notaire de la vendeuse pour le joindre directement !!!!!!!

merci d'avance de vos conseils